

## Le mot du Maire

C'est toujours un plaisir pour moi que de profiter d'une nouvelle édition de l'**InfOsmoy** pour vous écrire quelques lignes. Je sais que la période des vœux est déjà passée mais je souhaitais, avec toute l'équipe municipale, vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2010 vous apporte la santé mais aussi bonheur, réussite et prospérité ainsi qu'à vos proches.

Je tiens également à saluer le retour de la famille GRÜN, qui après de longs mois de travaux suite à l'incendie qui a ravagé sa maison, a pu revenir chez elle.

C'est avec une fierté non dissimulée que je remercie les Osmoyens qui, une fois de plus, ont montré leur civisme et leur sens de la solidarité en se portant volontaires pour assister les équipes médicales dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe H1N1, OSMOY étant la commune du Pays Houdanais qui a compté le plus grand nombre de volontaires.

Pour finir, j'adresse mes remerciements à Joël DURAND qui, lors de la période neigeuse, est intervenu spontanément en dégagant les congères formées sur la départementale 130.

Bonne lecture.

## Assainissement

2010 sera une étape fondamentale dans la réalisation des travaux d'assainissement collectif de notre village. Après une dizaine d'années de travail dans l'ombre, d'études, de réunions et de batailles pour l'obtention de subventions, nous allons enfin pouvoir visualiser le début des travaux sur le terrain.

En effet, le SIAFO (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de FLEXANVILLE et d'OSMOY) a mandaté, après appel d'offres, l'entreprise qui construira la station d'épuration d'une part, et celles qui seront chargées de la réalisation des réseaux de collecte des eaux usées d'autre part.

La société SOURCES débutera la construction de la station d'épuration le 1<sup>er</sup> mars 2010. D'un montant de 1 200 000 €, les travaux devraient s'achever en décembre 2010 et la station être fonctionnelle début 2011.

La création des réseaux a été confiée au bureau d'étude SOGETI et à l'entreprise SADE CGTH. Les travaux, d'un montant de 5 400 000 €, devraient commencer à la fin du 1<sup>er</sup> ou au début du 2<sup>ème</sup> trimestre, et s'étaleront sur 8 mois.

**Une réunion publique sera organisée en avril** pour orienter les habitants d'OSMOY et de FLEXANVILLE sur le raccordement des propriétés sur le réseau collectif.

### ➤ PROJET COMMUNAL

Suite à l'enquête publique d'information qui s'est déroulée le 9 octobre dernier, le commissaire enquêteur a rendu un rapport favorable concernant la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, qui a été validé par le Conseil Municipal le 22 décembre 2009, en vue des projets de réalisation :

- ✧ d'une nouvelle école avec cantine
- ✧ d'une aire de stationnement
- ✧ d'un espace loisirs



### ➤ ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu les dimanches **14 et 21 mars prochain**, afin de renouveler 26 conseillers régionaux de métropole et d'outremer, pour une durée théorique de 6 ans.

Cependant, ce scrutin à deux tours semble être d'ailleurs le dernier, les conseillers régionaux ainsi que les conseillers généraux devant être remplacés en 2014 par des conseillers territoriaux dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales.

### ➤ CONVENTION DE TÉLÉASSISTANCE

La commune d'OSMOY a signé avec le Département des Yvelines et la Société GTS Mondial – Assistance, une convention de téléassistance pour les personnes âgées et les adultes handicapés.

**Il s'agit d'un transmetteur d'alarme qui est relié au réseau téléphonique et électrique.** L'abonné dispose d'une télécommande (portée 80 m) permettant un déclenchement à distance.



Population concernée :

- ✧ Personnes âgées de 60 ans et plus
- ✧ Personnes handicapées (taux d'invalidité de 80 % minimum) vivant à domicile
- ✧ Adultes déficients respiratoires et/ou moteurs
- ✧ Personnes sortant d'un séjour hospitalier (à titre dérogatoire sur justificatif médical)

Tarif :

- ✧ Le Conseil Général des Yvelines prend en charge l'abonnement à la téléassistance « Ecoute 24h/24h ».
- ✧ Le particulier doit prendre en charge la location des transmetteurs incluant l'installation et la dépose, la maintenance et les assurances.

**Montant à la charge du particulier : 8,00 Euros par mois.**

**Les inscriptions doivent se faire à la Mairie.**

## ➤ ÉTABLISSEMENT DE PASSEPORT

Les demandes de passeport doivent être déposées à la Mairie de HOUDAN.

Les formulaires peuvent être retirés à la Mairie d'OSMOY.

## L'école buissonnière

### ➤ SORTIES SCOLAIRES (projet national « école et cinéma »)



#### ✧ Classe des grandes sections et des CP (école d'OSMOY) :

01/04/2010 : sortie cinéma pour 4 courts-métrages

Mai 2010 : sortie cinéma « la Table Tournante » (film de Grimault de 1988)

#### ✧ Classes des CE et CM (école de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS) :

18/03/2010 : sortie cinéma « U » (film de Grimault de 1988)

Mai 2010 : sortie cinéma « la Table Tournante » (film de Grimault de 1988)

### ➤ NOUVELLES ARRIVÉES AU SEIN DU RPI

Les écoles du RPI OSMOY/SAINT-MARTIN ont accueilli :

✧ **Mme Marie-Hélène BASSET** en qualité de surveillante durant le temps de restauration scolaire à OSMOY ;

✧ **Mme ANTOINE** en qualité d'enseignante à l'école d'OSMOY des petite et moyenne sections ;

✧ **Mme SOLAN** en qualité d'enseignante, tous les lundis, des classes des CE1 et de CE2 de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS ;



auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

### ➤ DATES DES CONGÉS SCOLAIRES



Vacances de printemps

➤ du samedi 17 avril au dimanche 2 mai 2010 inclus

Vacances d'été

➤ du samedi 3 juillet au mercredi 3 septembre 2010 inclus

Vacances d'automne

➤ du samedi 23 octobre au mardi 3 novembre 2010 inclus

## Les manifestations – Agenda de l'ALSO

✧ Loto : Fin mars 2010

## Etat-Civil

### ➤ NAISSANCES

✧ TUALLE Jules, né le 16 avril 2009



### ➤ MARIAGES

✧ MASSONEAU Wilfried et JOUANY Stéphanie, le 13 juin 2009



### ➤ DECES

✧ SOLDINI Martine, le 7 août 2009

### ➤ NOUVEAUX HABITANTS

- ✧ Famille CALATAYUD (résidence des Vergognes)
- ✧ Famille DURAND (chemin Notre Dame de la Pitié)
- ✧ Famille TEIXEIRA (chemin Notre Dame de la Pitié)



## A retenir

### ➤ CLUB DES AINÉS

Le Club des Aînés se réunit à la Salle Polyvalente le premier mercredi de chaque mois, de 14 h 15 à 17 h 30, de septembre à juin.

Pour tous renseignements, contacter Cécile BRUYANT,  
4 Chemin du Moutier à OSMOY (☎ 01.34.87.25.37)

### ➤ OFFICES RELIGIEUX

✧ **Eglise St Cloud** : messe à 9 h 30 le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois d'octobre à mars.

✧ **Chapelle Notre Dame de la Pitié** : pèlerinage le dimanche 5 septembre 2010.

Pour toute démarche religieuse, s'adresser à la Paroisse de SEPTEUIL :

✧ Père Jean Baptiste DUONG,  
14 Place de l'Eglise 78790 SEPTEUIL (☎ 01.30.93.40.46)



En cas d'absence, contacter Cécile BRUYANT (coordonnées ci-dessus).

### ➤ RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

- ✧ Tous les lundis : du 5 avril au 13 décembre 2010

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **InfoSmoy**.

### ➤ RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- ✧ Jeudi 15 avril 2010
- ✧ Mardi 16 novembre 2010



### ➤ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- ✧ Tous les vendredis

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, **les journaux, prospectus et magazines sont à jeter dans les poubelles « jaunes »**, conformément à la directive du SIEED dont vous avez été destinataires dans vos boîtes aux lettres dernièrement.

### ➤ ACCES À LA DÉCHÈTERIE DE GARANCIÈRES

Nous vous rappelons que vous pouvez avoir accès à la déchèterie de GARANCIÈRES, aux jours et heures suivants, sur présentation d'une carte délivrée gratuitement par votre Mairie : (renseignements complets sur <http://www.sieed.fr>)

- ✧ Vendredi, samedi et lundi : de 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- ✧ Dimanche : de 9 h 00 à 13 h 00

## Faits d'hiver...

### ➤ SALAGE DES ROUTES ENNEIGÉES

Cette année encore, l'hiver ne nous a pas épargnés, et les chutes de neige et le verglas ont notamment paralysé le déplacement sur le réseau routier des Yvelines. Voici une occasion pour rappeler à qui incombe les opérations de salage en période hivernale des différents axes du domaine public :

- ✧ Les sociétés d'autoroutes pour les autoroutes concédées
- ✧ L'Etat pour les routes nationales et autoroutes non concédées
- ✧ Le Département pour les routes départementales
- ✧ La Mairie pour les chemins communaux



Concernant OSMOY, notre cantonnier a largement contribué à l'entretien des routes en intervenant à plusieurs reprises, notamment dès la tombée des premiers flocons. La commune a d'ailleurs investi dans une saleuse facilitant ainsi le travail de déneigement.

## ➤ ACCUEIL DES ÉCOLIERS EN PÉRIODE HIVERNALE

Bien que très appréciées par nos bambins heureux de se rouler dans la neige, les dernières intempéries ont aussi perturbé le bon déroulement scolaire, tant au niveau des transports que de l'accueil.



Il est important de préciser que :

- ❖ En cas de décision de fermeture des écoles par l'inspection académique, aucun accueil des enfants n'est assuré ;
- ❖ En cas d'absence des enseignants mais avec un transport scolaire assuré, l'accueil des enfants est décidé par le Maire, mais ce n'est nullement une obligation. Cet accueil doit s'effectuer avec un représentant communal et le personnel présent ou des parents d'élèves volontaires ;
- ❖ En cas d'interdiction de transport scolaire par arrêté préfectoral, mais avec des enseignants présents, il appartient aux parents d'amener leurs enfants à l'école ;
- ❖ En cas d'absence de livraison des repas, la Mairie peut assumer au moins un repas pour 50 élèves (conserves).

Cependant, dans ces moments difficiles, la solidarité est de mise. Il faut aussi rappeler que les Maires des communes d'OSMOY et de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, avec le personnel dont ils disposent, ont toujours assumé au mieux ces situations, soucieux de la sécurité des enfants.

Par ailleurs, l'information sur la circulation des transports scolaires pour le collège et le lycée est diffusée par les établissements, mais vous pouvez contacter le transporteur dès 6 h 00 du matin (**VEOLIA 01.30.46.96.60** ou **01.30.46.96.62**). Une diffusion plus efficace de l'information est actuellement à l'étude avec les transporteurs.

## Regards sur le village

Notre rubrique « regards sur le village », initiée dans **l'infOsmoy n° 3** par M. Cyril BOIREAU, a attiré l'intérêt de Charlotte, inspirée par un magnifique paysage enneigé et un chat installé sur un portail.

Bravo Charlotte pour ces clichés bien agréables à regarder.



Nous vous rappelons l'adresse où vous pouvez adresser vos œuvres : [infOsmoy@orange.fr](mailto:infOsmoy@orange.fr)

## Osmoy d'antan... Osmoy maintenant

Pour le plaisir des yeux, voici quelques photos d'OSMOY qui rappelleront probablement quelques souvenirs aux anciens du village.



Tabac



Chapelle Notre Dame de la Pitié



Route en direction d'Orgerus



### Jean, cantonnier du village, par Rémi MARTIN

Jean fait partie des personnages incontournables d'OSMOY. En effet, rares sont les jours où on ne le croise pas au détour d'une rue. C'est certainement pourquoi Rémi a proposé au Comité de Rédaction d'**InfOsmoy** le portrait de notre cantonnier comme sujet. Il est apparu alors normal que cet apprenti reporter se charge de l'interview. Rendez-vous pris, Rémi a pu poser les questions qu'il souhaitait à Jean :



#### **Depuis quand travailles-tu à OSMOY ?**

Depuis le mois de janvier 2001, cela fait 9 ans.

#### **Qu'est-ce qui t'a donné envie d'être cantonnier ?**

En fait je suis devenu cantonnier par hasard. J'ai d'abord travaillé dans les travaux publics, et suite à un licenciement économique et une période de chômage, j'ai appris que la Mairie d'OSMOY cherchait un cantonnier. J'ai alors postulé.

#### **En quoi consiste ton travail ?**

Je m'occupe de l'entretien de la commune : les caniveaux, les massifs de fleurs, les lavoirs, la chapelle et l'église, le ru, la tonte. Je vernis les huisseries, répare les éclairages de Noël, sale les routes et distribue les documents municipaux dans les boîtes aux lettres de la commune.

#### **Aimes-tu ton travail et pourquoi ?**

Oui j'aime bien mon travail car j'aime tout ce qui touche à la nature.

#### **Quelle est ta mission préférée ?**

J'aime tout faire dans mon métier, tondre, planter les fleurs...

#### **Pourquoi gardes-tu les enfants le matin devant l'école avant que le bus arrive ?**

En fait, je ne garde pas les enfants car cela ne fait pas partie de mon travail. Je suis juste présent sur le parvis de la Mairie le matin parce que je ne veux pas qu'il arrive du mal aux enfants. L'année dernière un homme a essayé d'agresser un enfant à SAINT-MARTIN, heureusement il n'a pas réussi mais je ne veux pas que cela arrive à OSMOY.

Alors même si personne ne me l'a demandé et comme je commence mon travail à 8 heures, je viens devant l'école quand je le peux.



### **Qu'est-ce qui est le plus difficile dans ton travail ?**

Sans hésitation c'est l'hiver quand les températures sont très basses et qu'il faut saler.

### **Qu'est-ce qu'il faut pour être un bon cantonnier ?**

Aimer la nature et le travail en extérieur est indispensable. Il faut être polyvalent et réfléchir avant d'entreprendre une mission.

Il faut aimer le contact avec les gens, être observateur et parfois patient.

### **Tu peux me raconter quand le ru s'est bouché pour la dernière fois ?**

Je crois que c'était en 2003. Il s'est bouché au niveau d'un tuyau de la place du château. Il est alors sorti de son lit. Comme c'était durant le week-end, je n'étais pas là. C'est un habitant qui a mis des parpaings pour dévier l'eau et dégager la rue.



C'est sur cette anecdote que s'est terminée l'interview. Merci à Jean d'avoir pris le temps de répondre à ces questions d'autant qu'il n'est pas toujours facile de parler de soi. Le Comité de Rédaction profite de cet article pour le remercier de distribuer l'**InfoSmoy** dans les boîtes aux lettres des habitants.

Merci également à Rémi pour son idée et son implication, et si comme lui vous souhaitez jouer les reporters, petits ou grands, des lignes de notre prochaine édition vous seront réservées.

## De nouveaux entrepreneurs à OSMOY

Notre Commune compte de nouveaux entrepreneurs depuis peu :

- **Agence AXA** spécialisée dans l'assurance de personnes (assurance vie, retraite, prévoyance, complémentaire santé) pour les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Contact : **Thierry VILLETTE** - Agent Général AXA Prévoyance et Patrimoine

8 chemin Notre Dame de la Pitié (**01.34.94.64.05 – 06.08.74.73.23**)

Mail : [agencea2p.thierry.villette@axa.fr](mailto:agencea2p.thierry.villette@axa.fr)

- **SOIFIL**, vente de laine, ateliers tricots, conseils.  
6 chemin du Moutier 78910 OSMOY (**01.34.87.29.15**)  
Ouvert du lundi au mercredi de 14 h à 20 h et du jeudi au samedi de 10 h à 18 h.  
Site internet : <http://tricothe.jimdo.com>



- **MURIEL Esthétique**,  
Soins du visage, épilations, manucure, maquillage  
Sur rendez-vous à domicile  
Contact : **Muriel CHARRON** (**01.34.94.60.88 – 06.83.54.88.22**)



■ SOINS DU VISAGE  
■ ÉPILATIONS  
■ MANUCURIE  
■ MAQUILLAGE

portable : 06 83 54 88 22

## Le saviez-vous ?

### Des cowgirls à Osmoy

Il vous est arrivé de rencontrer des cowgirls à OSMOY ?  
Ne vous inquiétez pas, c'est normal puisque depuis le mois d'octobre dernier, la salle polyvalente de la Commune accueille une nouvelle activité.

En effet l'ALO (Association des Loisirs d'Orgerus), dont l'osmoyen Thierry VILLETTE est le Président, a sollicité la municipalité afin d'organiser des cours de danse country chaque lundi de 19 à 20 heures.



Une convention précisant les modalités de mise à disposition des locaux a alors été signée entre l'Association et la Commune et depuis la rentrée associative, 18 personnes dont 7 osmoyennes prennent plaisir à danser dans nos murs. Saluons d'ailleurs leur participation à l'édition 2009 du Téléthon où elles se sont représentées en public malgré leur statut de débutantes.

Si vous souhaitez vous lancer et les rejoindre, vous pouvez contacter :

✧ **Thierry VILLETTE** (06.08.74.73.23 / [thierry.villette@free.fr](mailto:thierry.villette@free.fr))

✧ **Monique BONGAGE** (06.89.74.84.29 / [monique.bongage@orange.fr](mailto:monique.bongage@orange.fr))



### Côté jardin : les conseils de Jojo



« Il faut préparer le sol à la plantation et c'est le moment de mettre de l'engrais (fumier par exemple) puis de labourer (bêcher) le jardin. Surtout, il faut casser les mottes sans attendre qu'elles durcissent.

Aux beaux jours (avril), on peut semer des radis, des salades, des petits pois. Il faut penser à déduire, autrement dit éclaircir en supprimant une salade sur deux pour avoir une belle récolte, et c'est la même chose pour les radis.

Quant aux haricots verts et aux tomates, mieux vaut les planter après les saints de glace (11, 12 et 13 mai) où l'on peut observer quelques gelées. »

### Côté cuisine : le Royal aux noix de Jaja

125 gr. de poudre d'amande

125 gr. de noix

250 gr. de beurre

Rhum + eau

250 gr. de sucre en poudre

2 œufs

30 biscuits à la cuillère



Mixer les noix.

Faire tiédir le beurre en crème lisse et mélanger avec le sucre, ajouter les 2 jaunes d'œufs en tournant toujours, puis la poudre d'amande et les noix.

Battre les blancs d'œufs en neige pour les rajouter à cette préparation.

Garnir le fond et les bords d'un moule à charlotte avec les biscuits trempés dans le mélange rhum et eau, puis alterner en couches crème et biscuits et finir par une couche de crème.

Mettre au réfrigérateur jusqu'au lendemain. Bon appétit.

## Moments de détente

Trouvez les mots à l'aide des définitions et vous découvrirez un mot mystère.

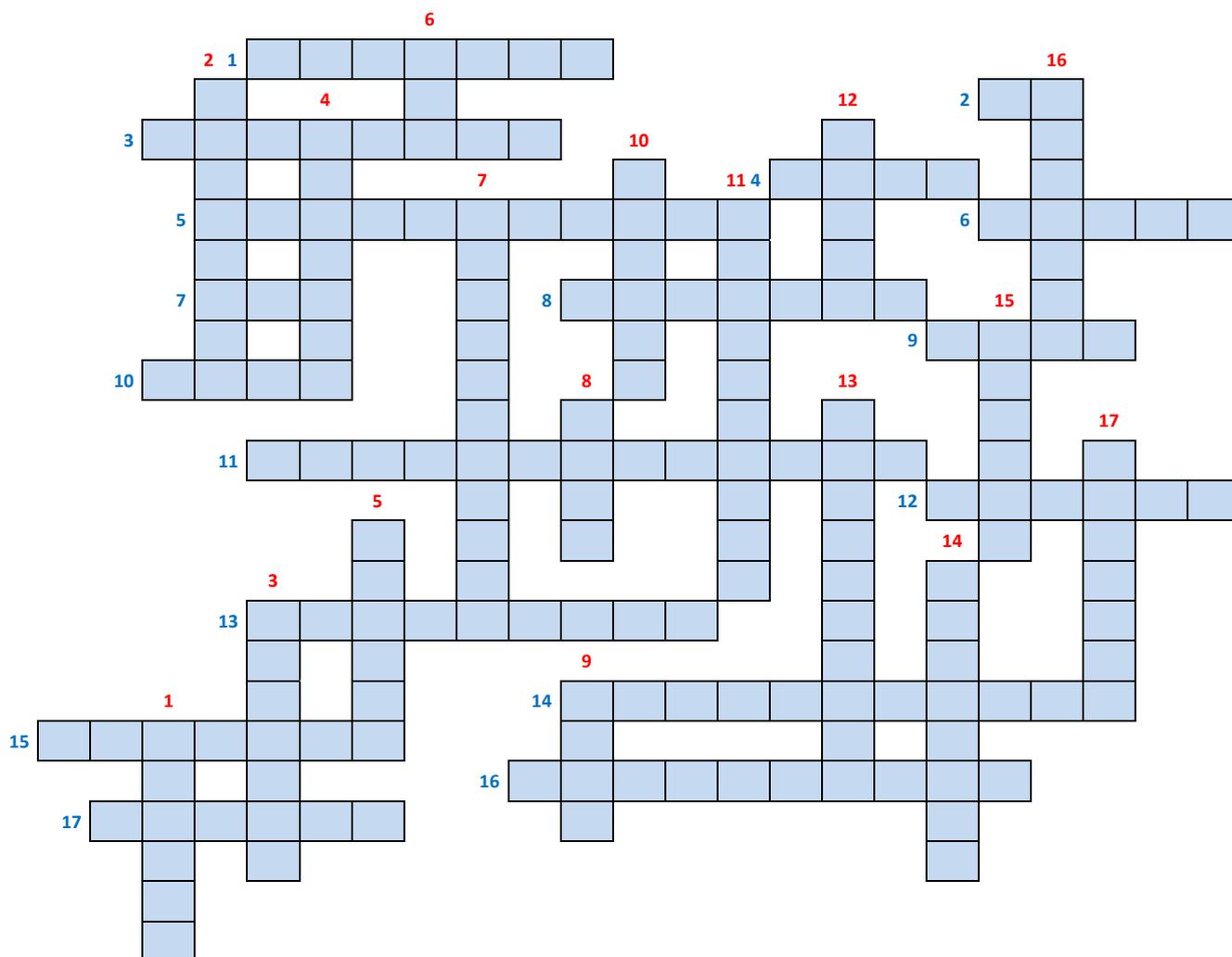


### Grille n° 1

Il y en a 262 dans les Yvelines										
Nous y sommes tellement bien !										
Elle se déclare à la mairie qui établit un acte										
Elle vous accueille ... à ses heures !!!										
Trône sur le mur de la Mairie										
Un "canard" dans vos boîtes aux lettres										
Elle peut être de mariage ou électorale										
Fait partie de la devise des républicains										
Sans lui, on ne connaîtrait pas nos racines					-					
Il en faut plusieurs pour préparer l'infosmoy										
Le Maire les préside régulièrement										
Ils savent lever la main quand il se doit										⇒



## Les mots croisés



### Horizontal :

- 1 Situé au milieu de la devise
- 2 Initiales de l'actuel 1er magistrat
- 3 Pour être élu, il faut l'organiser
- 4 Les plus démunis comptent sur lui
- 5 Celles de la ménagère sont moins administratives
- 6 Nécessaire de l'avoir avant de prendre une décision
- 7 Statut des membres du conseil municipal
- 8 La Mairie les met en place pour les bébés
- 9 Il y en a environ 400 à OSMOY
- 10 Juste après l'isoloir
- 11 Statut des employés municipaux
- 12 Les 36000 de France ont leur association
- 13 En tant que Maire, il a ce titre
- 14 Selon sa taille, une commune peut en comporter jusqu'à 69
- 15 Ses responsabilités sont plus grandes que celles des conseillers
- 16 Mes biens chers frères....
- 17 Pour éviter des problèmes, il est préférable qu'il soit équilibré

### Vertical :

- 1 Grace à eux, la moyenne d'âge descend
- 2 Pour en être un, il faut avoir 18 ans
- 3 Une union au sein de la Mairie
- 4 Ville, village, bourg .... C'est la même chose
- 5 Il en faut pour gérer la cité
- 6 Le Maire doit la faire respecter
- 7 On peut les demander à la Mairie. Elle-même en demande aussi
- 8 Il peut être sanction s'il y a insatisfaction des électeurs
- 9 Il est d'office un personnage important de la commune
- 10 La municipalité est chargée de l'entretenir
- 11 Elle est dans les petits papiers
- 12 Endroit le plus visité à OSMOY
- 13 Le Maire a cette mission vis-à-vis de ses électeurs
- 14 Chaque votant peut en donner un
- 15 Celui du conseil municipal dure 6 ans
- 16 Sur la façade de la Mairie et dans le 1er article des Droits de l'Homme
- 17 Décisions administratives municipales

## Résultats des jeux

### Grille n° 1

Communes  
Osmoy  
Naissance  
Secrétaire  
Egalité  
Infosmoy  
Liste  
Liberté  
Etat-civil  
Réunions  
Séances

### Grille n° 2

Devoirs  
Elections  
Législation  
Informer  
Budget  
Entretien  
Recensement  
Assainissement  
Techniques  
Inondations  
Onze  
Nationale  
Soirées

### Les photos mystères



Sortie d'Osmoy (vers St-Martin)  
Maison au carrefour rte d'Elleville  
(sous la boîte aux lettres)

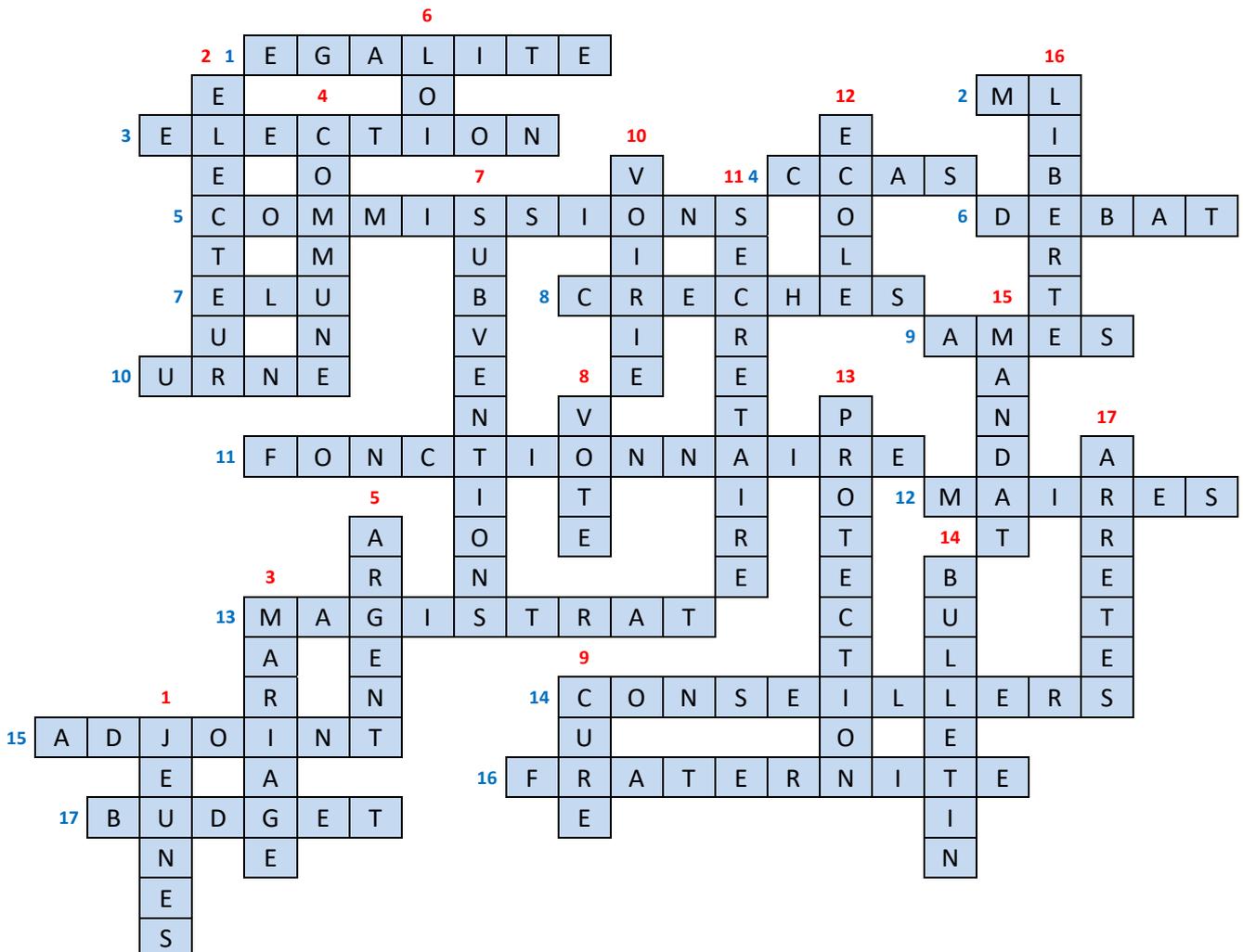


Mur extérieur du cimetière



Chemin du Moutier (grenier)

### Mots croisés



## Comité de rédaction



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à [infosmoy@orange.fr](mailto:infosmoy@orange.fr)



### Horaires d'ouverture de la Mairie et coordonnées :

- Le mercredi de 14h00 à 18h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Téléphone : 01.34.87.23.67      Fax : 01.34.87.27.49

Mail : [mairie.d.osmoy@wanadoo.fr](mailto:mairie.d.osmoy@wanadoo.fr)

Réalisé par les membres du Comité de rédaction :  
Michel LECLERC, Sandrine VARGAS-PEREZ, Réjane SIMONEAU, Richard PIROUULT, Thierry VILLETTE  
avec la participation de Jacques JOZWIAK  
[infosmoy@orange.fr](mailto:infosmoy@orange.fr)